

FR

E-006842/2020

Réponse donnée par M<sup>me</sup> Kyriakides  
au nom de la Commission européenne  
(23.3.2021)

La Commission aide les États membres à investir dans les soins primaires en fournissant des financements et en renforçant les connaissances pour élaborer les politiques. Les soins primaires sont une condition préalable pour améliorer l'efficacité des systèmes de santé, essentiels pour faire face aux crises, notamment celle causée par la pandémie de COVID-19.

Les difficultés auxquelles sont confrontés les soins primaires dans les différents États membres sont mises en évidence dans les rapports par pays du Semestre européen<sup>1</sup>. Les soins primaires constituent l'un des domaines présentés dans les profils par pays sur la page «État de la santé dans l'UE»<sup>2</sup> et l'un des thèmes abordés dans le rapport d'accompagnement 2017<sup>3</sup>. Le rapport auquel les honorables parlementaires font référence dans leur question est le fruit des travaux du groupe d'experts de la Commission sur l'évaluation de l'efficacité des systèmes de santé<sup>4</sup>, qui a conçu un système de mesure de l'efficacité des soins primaires.

Pour investir dans les soins primaires, les États membres peuvent faire appel à divers instruments de financement de l'Union, notamment les Fonds structurels et d'investissement européens<sup>5</sup>. Le recours à la facilité pour la reprise et la résilience<sup>6</sup> est également envisagé par les États membres pour soutenir les réformes des systèmes de soins de santé et les investissements dans ce domaine.

La Commission a financé des projets tels que l'échange SCIROCCO<sup>7</sup> et le programme VIGOUR<sup>8</sup>, ainsi que l'action commune concernant la mise en œuvre d'une prise en charge intégrée axée sur la personne et utilisant les technologies numériques<sup>9</sup>, nouvellement créée. Ces projets promeuvent les bonnes pratiques en matière d'intégration des soins, dans laquelle les soins primaires jouent un rôle clé. Soutenir le renforcement des soins primaires est l'une des actions éligibles pouvant être menées dans le cadre du programme «L'UE pour la santé» pour la période 2021-2027<sup>10</sup>.

L'amélioration des systèmes d'information et de surveillance s'inscrit dans le cadre des actions permettant de construire une Union européenne de la santé forte<sup>11</sup>.

---

<sup>1</sup> [https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-and-fiscal-policy-coordination/eu-economic-governance-monitoring-prevention-correction/european-semester/european-semester-timeline/winter-package\\_fr](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-and-fiscal-policy-coordination/eu-economic-governance-monitoring-prevention-correction/european-semester/european-semester-timeline/winter-package_fr)

<sup>2</sup> [https://ec.europa.eu/health/state/summary\\_fr](https://ec.europa.eu/health/state/summary_fr)

<sup>3</sup> [https://ec.europa.eu/health/sites/health/files/state/docs/2017\\_companion\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/health/sites/health/files/state/docs/2017_companion_en.pdf)

<sup>4</sup> [https://ec.europa.eu/health/systems\\_performance\\_assessment/overview\\_fr](https://ec.europa.eu/health/systems_performance_assessment/overview_fr)

<sup>5</sup> [https://ec.europa.eu/regional\\_policy/fr/funding/](https://ec.europa.eu/regional_policy/fr/funding/)

<sup>6</sup> [https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/recovery-coronavirus/recovery-and-resilience-facility\\_fr](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/recovery-coronavirus/recovery-and-resilience-facility_fr)

<sup>7</sup> <https://www.sciroccoexchange.com/>

<sup>8</sup> <https://vigour-integratedcare.eu/>

<sup>9</sup> <https://www.kronikgune.org/en/kronikgune-leads-the-jadecare-joint-action-at-european-level-with-the-participation-of-48-organisations-from-17-european-countries/>

<sup>10</sup> [https://ec.europa.eu/health/funding/eu4health\\_fr](https://ec.europa.eu/health/funding/eu4health_fr)

<sup>11</sup> <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52020DC0724&from=EN>